



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

QUATRE VINGT QUINZE, le 16 FEVRIER à 20 H
L'an mil neuf cent soixante le 16 FEVRIER à 20 H
le Conseil municipal de la Commune de BRENNILIS
dûment convoqué, s'est réuni en session / ordinaire, à la Mairie, sous
la présidence de M. PAUL Pierre / Maire.

OBJET :

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

FRAIS DE DEPLACEMENTS

Date de convocation du Conseil municipal : 10.02.95

des élèves

PRÉSENTS : MM. TOUS LES CONSEILLERS MUNICIPAUX A L'EXCEPTION
DE :

EXCUSES : Marianne REEB. André ECORCHARD
ABSENTS : MM.

M. r Jean MIOSSEC

a été élu secrétaire.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, suite à la dissolution de l'association des parents d'élèves de l'école communale, les sorties scolaires, les rencontres sportives inter-écoles sont supprimées, faute de financement pour régler les frais de transports, relativement couteux.

Après avoir délibéré, considérant que la commune verse chaque année à cette association une subvention de 7600.00F pour couvrir ces frais, le Conseil Municipal, dans l'intérêt des élèves, décide d'ouvrir un crédit de 7 600.00F à l'article 6619 "frais de transports école" au budget primitif de 1995. Les frais de transports seront donc réglés directement par la Mairie.

Fait à BRENNILIS, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Pierre PAUL.

